



**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 22 JANVIER 2020**

N° DEL 2020.01.22/002

Thème : CULTURE 2

**Objet : SERVICE
CULTURE – Projet «
Promotion des arts
visuels » - Demandes
de subventions.**

Convocation :

Date : 15/01/2020

Affichage : 15/01/2020

**Nombre de membres
du conseil municipal**

En exercice : 33

Présents : 26

**Nombre de
suffrages
exprimés :** 29

Le **mercredi 22 janvier 2020** à 18h00 le conseil municipal légalement convoqué, s'est réuni en séance publique dans la salle du 1^{er} étage de la CCB, sous la présidence de **Monsieur Gérard FROMM, Maire.**

Étaient Présents :

GUÉRIN Nicole, POYAU Aurélie, DAERDEN Francine, GUIGLI Catherine, DUFOUR Maurice, AIGUIER Yvon, JALADE Jacques, MARCHELLO Marie, PETELET Renée, DJEFFAL Mohamed, JIMENEZ Claude, PROREL Alain, KHALIFA Daphné, BRUNET Pascale, FERRAINA Marie-Hélène, CIUPPA Marcel, FABRE Mireille, RASTELLO Anne, HOLLARD Rémi, GRYZKA Romain, MONIER Bruno, MUHLACH Catherine, PICAT RE Alessandro, ARMAND Émilie, DAZIN Florian.

Étaient représentés :

RAVEL Fanny donne pouvoir à GUÉRIN Nicole ;
MARTINEZ Gilles donne pouvoir à FROMM Gérard ;
ROMAIN Manuel donne pouvoir à DJEFFAL Mohamed ;

Absents excusés :

RAVEL Fanny, MARTINEZ Gilles, MILLET Thibault, ROMAIN Manuel, PEYTHIEU Éric, VALDENNAIRE Catherine, BREUIL Marc.

Secrétaire de séance : DJEFFAL Mohamed



Rapporteur : GUÉRIN Nicole

Le service culture de la ville de Briançon s'appuyant sur le Centre d'Art Contemporain de Briançon et l'atelier des Beaux-Arts de la communauté de commune du briançonnais souhaite proposer un projet de promotion des arts visuels sur son territoire.

L'action principale de ce projet consiste dans l'organisation d'une résidence d'artiste au cours de l'automne 2020.

Trois objectifs structurent ce projet :

- Soutenir la création et l'expérimentation artistique ;
- Élargir l'offre culturelle en favorisant la rencontre entre artistes et publics ;
- Contribuer au développement culturel du territoire de Briançon.

Pour l'année 2020, le coût prévisionnel des actions s'élève à 10 000,00 € HT soit 12 000,00 € TTC. Le détail des actions 2020 est annexé à la présente délibération.

Budget prévisionnel 2020

Dépenses (TTC)		Recettes (TTC)	
Résidence D'artiste	8 000,00 €	Subventions	6 500,00 €
		FRAC	1 500,00 €
4 Conférences histoire de l'Art	2 000,00 €	Conseil départemental	3 000,00 €
		CCB	2 000,00 €
Performance	2 000,00 €	Autofinancement	5 500,00 €
TOTAL	12 000,00 €	TOTAL	12 000,00€

Ceci exposé, après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- D'approuver le projet de « promotion des Arts Visuels » proposé par le service culture de la commune de Briançon ;
- D'autoriser Monsieur le Maire à solliciter les subventions les plus élevées possibles auprès des organismes et instances susceptibles de participer au financement de cette opération ;
- D'autoriser Monsieur le Maire, ou, en cas d'empêchement, un adjoint, un conseiller municipal délégué ou le directeur général des services à signer, au nom et pour le compte de la commune, toute pièce de nature administrative, technique ou financière nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

POUR : 29

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Et les membres présents ont signé au registre après lecture.

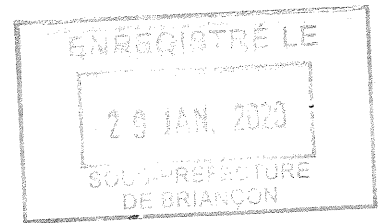
CULTURE 2 DEL 2020.01.22/002

PUBLIÉ LE **29 JAN. 2020**

POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME.

Le Maire
Général





CONSEIL MUNICIPAL DU 22/01/2020
PIÈCE ANNEXE À LA DÉLIBÉRATION
CULTURE 2 N° DEL 2020.01.22/002

PROJET ART CONTEMPORAIN
BRIANÇON 2020 - 2022

1. LE CONTEXTE

1.1. UN TERRITOIRE DE MONTAGNE

La commune de Briançon se situe au carrefour de 5 vallées, à 15 km de la frontière italienne dans le département des Hautes Alpes. Classée ville la plus haute d'Europe avec ses 1326m d'altitude, elle bénéficie d'un climat particulièrement ensoleillé. Deux cols (le Montgenèvre, 1850 m et le Lautaret, 2058 m) relient respectivement la ville à Turin et à Grenoble ; la vallée de la Durance assure la communication avec Aix-en-Provence et Marseille.

Ville d'art et d'histoire, l'importance de son patrimoine militaire lui vaut aussi d'être classée au patrimoine mondial de l'Unesco dans le réseau Vauban. Au 19ème siècle, la ville s'industrialise avec l'usine de la Schappe (retraitement des déchets de soie) qui emploiera jusqu'à un millier d'ouvriers. Au 20ème siècle la vocation militaire de Briançon continuera à jouer un rôle important jusqu'au départ de l'armée en 2009. Le climatisme a aussi contribué au développement économique.

1.2. UN TERRITOIRE CULTUREL EN PLEIN ESSOR

Le territoire du Briançonnais est particulièrement riche en matière culturelle. Plusieurs équipements majeurs, public ou en délégation de service public, constituent le dispositif d'intervention culturelle :

- Le Conservatoire (communauté de communes du Briançonnais) ;
- L'Atelier des Beaux-arts (communauté de communes du Briançonnais) ;
- La MJC de Briançon (espace de partage et de solidarité, communauté de communes du Briançonnais) ;
- Le Théâtre du Briançonnais (Pôle régional de développement culturel et scène conventionnée pour les écritures d'ici et d'ailleurs, en délégation de service public) ;
- La nouvelle Médiathèque « la Ruche » (commune de Briançon) ;
- Le Centre d'Art Contemporain de Briançon (CAC) (commune de Briançon).

En parallèle de ces structures, il existe un tissu associatif extrêmement actif comme en témoigne :

- Les différents festivals rythmant la vie culturelle de Briançon (Altitude Jazz, festival Messien, Fort en Fêtes, les Offenbacchiades...) ;
- L'activité tout au long de l'année d'associations socio-culturelles ;

En ce qui concerne les arts visuels, le CAC et l'Atelier des Beaux-Arts accomplissent un travail quotidien en matière de médiation, d'éducation, de promotion et d'exposition artistique.

1.2.1 L'ATELIER DES BEAUX-ARTS propose des cours de peinture, de dessin, de modelage, de poterie, de céramique et de gravure. Les cours s'adressent à tous, à partir de 5 ans. Au travers de ces disciplines, mais également en abordant d'autres champs créatifs des arts plastiques, les enseignants ont pour mission de sensibiliser les publics à différentes approches de l'art contemporain, par la mise en œuvre de projets collectifs ou individuels ou par la présentation de travaux d'artistes contemporains. Pour compenser l'absence au lycée de Briançon d'une section « Bac arts plastiques », l'atelier assure une préparation aux concours d'entrée des écoles d'art. L'atelier intercommunal des Beaux-arts est l'un des deux seuls établissements publics du département à dispenser ces enseignements.

1.2.2 LE CENTRE D'ART CONTEMPORAIN de Briançon dessert un territoire de près de 30 000 habitants. Il occupe un site d'une valeur patrimoniale importante sur une surface de près de 300 m² réparti sur trois niveaux. La programmation est ambitieuse, trois expositions sont organisées à l'année : 2 expositions dans les murs et 1 exposition hors les murs. Plusieurs milliers de visiteurs viennent apprécier les différentes installations. Un travail de médiation sérieux est proposé aux plus jeunes des visiteurs sous forme notamment de livrets jeux. La volonté de la commune de développer ces activités s'est concrétisée dans la signature d'une convention triennale entre le FRAC et le Centre d'Art Contemporain de Briançon en juillet 2019. Cette convention a pour objectif :

- De permettre aux habitants du territoire d'entrer en contact avec la création contemporaine ;
- De contribuer à la sensibilisation et à la découverte des différentes formes de la création artistique à destination de tous les publics ;
- D'impulser des initiatives locales autour de la promotion de l'art contemporain.

2. LES ACTIONS EN FAVEUR DES ARTS VISUELS

2.1. LES TROIS AXES DU PROJET

Parallèlement au travail conduit avec le FRAC PACA, le service culture de la commune de Briançon souhaite mettre en place une série d'actions visant à promouvoir les arts visuels :

2.1.1 Promouvoir et diffuser des œuvres et des artistes

- Action 1 - Conférences histoire de l'art (jeudi de 18h00 à 20h00, cinéma Vauban)
- Action 2 - Exposition du FRAC « une planète rêvée » (CAC de Briançon)
- Action 3 - Médiations ouvrages artistiques (Malette du FRAC, médiathèque « la Ruche »)

2.1.2 Pratiquer et Comprendre les arts visuels

- Action 4 - Résidence d'artiste (CAC, octobre-novembre 2020)
- Action 5 - Ateliers de création (Atelier des Beaux-arts de Briançon)
- Action 6 - Médiation de l'exposition du FRAC par le personnel du CAC

2.1.3 Partager et coopérer

- Action 7 - Les Apéro images (Médiathèque « la Ruche » et atelier des Beaux-Arts)
- Action 8 - Performance ou concert le jour de l'inauguration de l'exposition FRAC
- Action 9 - Mise en place d'un prix international franco-italien d'Art contemporain à destination des jeunes créateurs, élèves ou non des écoles des Beaux-arts.

2.2. LES OBJECTIFS DU PROJET

- Soutenir la création et l'expérimentation artistique
- Élargir l'offre culturelle en favorisant la rencontre entre artistes et publics
- Contribuer au développement culturel du territoire de Briançon

2.3. MOYENS HUMAINS

- L'équipe du CAC
- L'équipe de la médiathèque de Briançon
- L'équipe du service patrimoine de la ville de Briançon

2.4. LES PARTENARIATS

- Ateliers des beaux-arts (CCB)
- Education nationale
- Médiathèque de Briançon (Commune)

2.5. LES LIEUX D'EXPOSITIONS

- Le Centre d'Art Contemporain
- La médiathèque « la Ruche »
- La salle du Vieux Colombier

2.6. MATÉRIEL NUMÉRIQUE POUVANT ÊTRE MIS À DISPOSITION

- Un ordinateur
- Une imprimante 3D
- Un vidéo projecteur

2.7. HÉBERGEMENT

La commune dispose d'un appartement situé au-dessus du Centre d'Art Contemporain. Il sera mis à disposition de l'artiste pour la durée de sa résidence. Le logement est chauffé, la cuisine est équipée, les chambres sont meublées.

2.8. L'ATELIER

La résidence se déroulera dans les locaux du Centre d'Art Contemporain situés dans la cité Vauban. Le lieu est chauffé, des sanitaires sont installés...

2.9. LE PLANNING PRÉVISIONNEL DES ACTIONS

En 2020 nous avons fait le choix de nous concentrer sur la mise en place d'une résidence prévue à la fin de l'exposition du FRAC (fin octobre 2020) et sur l'organisation des conférences d'histoire de l'art. Les actions de médiation seront également mises en place au cours de l'année 2020.

2.10. LES PERSPECTIVES

Le prix d'art contemporain (en cours de construction) à destination de jeunes créateurs est prévu pour 2021. Néanmoins nous explorerons la possibilité de le faire en 2020.

